

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
 Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
 Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
 Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-trois, le mardi 29 mars 2023 à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à LUXEY (40) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 23 mars 2023

Étaient Présents en présentiel : M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. DUFAY Michel, M. SORE Serge portant pouvoir de M. SAINTORENS Denis, M. ICHARD Vincent, M. DUNOGUES Yves, M. BACHÉ Alain portant pouvoir de Mme BREQUE Claudie, M. COUTIERE Dominique, Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoir de M. GILLE Hervé, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, Mme VALIORGUE Magali portant pouvoir de M. LANUSSE, M. BOUFFIN Yann, M. SARTRE Philippe, Mme MESPLES Olga

Étaient Présents en visioconférence : Mme MARIE Lucie, M. MARTINEZ Manuel, M. VAYSSE Ludovic, Mme WEBER Sophie, Mme BEAUMONT Patricia, M. PAIN Cédric, Mme LE YONDRE Nathalie, M. FORET Thierry portant pouvoir de Mme PIQUEMAL Sophie, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. GLEYZE Jean-Luc, Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme TAPIN Maylis, Mme LARRUE Marie

Absents excusés (pouvoirs) : M. GILLE Hervé ayant donné pouvoir Mme Aimée ARDOUIN, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. DUFAY Michel ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme PIQUEMAL Sophie ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à M. BACHE Alain, M. Denis LANUSSE ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. SAINTORENS Denis ayant porté pouvoir à M. SORE Serge,

Absents : M. TAUZIN Amand (excusé), M. LASSALE Jean-Claude, M. BAUDE Vital (excusé), M. DURRIEU Michel, M. PAPADATO Patrick, M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. MONNIER Philippe, M. DECLERCQ Cyrille (excusé),

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	41	Nombre de voix maximum	98
Quorum élus	14	Quorum voix	50
Nombre de Présents	24	Représentant nombre de voix	74
Nombre de pouvoirs	8	Nombre de voix pour	74
Total présents et pouvoirs	32	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon

50 ans de la réserve ornithologique : offre de lots et don au Parc naturel Marin

La réserve ornithologique du Teich fête cette année ses 50 ans. A l'occasion de ce jubilé, de nombreuses animations, spectacles, conférences et jeux seront organisés.

Deux temps forts ponctueront cette année de festivités :

- 3 jours de portes ouvertes avec l'inauguration d'un nouveau sentier de découverte, lors du festival Territoires sauvages organisé par Cistude Nature et Mainatte, le week-end de Pâques ;
- une semaine anniversaire du 23 au 29 octobre.

Parmi les activités proposées lors de la semaine anniversaire, un jeu concours à destination des enfants et des jeunes collégiens de la ville du Teich sera organisé.

La MNBA, à travers les animations proposées, participe à cet événement. Elle est également sollicitée pour contribuer à la réussite du jeu concours à destination du jeune public, en proposant des lots issus de la boutique de l'oiseau, permettant ainsi de garantir la cohérence de l'action. Les lots proposés sont les suivants :

Collégiens : 11/15 ans :

Lot 1 : Jumelles Tasco d'une valeur d'achat de 29,00€

Lot 2 : BD d'une valeur d'achat 11,90€

Lot 3 : Gourde d'une valeur d'achat 10,90€

Enfants école primaire : 6/10 ans :

Lot 1 : Petit guide ornitho d'une Valeur de 19 €

Lot 2 : Jumelles enfant d'une valeur d'achat 9,90€

Lot 3 : Observatoire à insectes d'une valeur d'achat 7,50€

La participation financière nette de la MNBA au jeu concours, à travers le don de lots, s'élève ainsi à 39,7 €

Don au Parc Marin:

Par ailleurs, dans le cadre des formations ornithologie dispensées par la MNBA auprès de l'équipe du parc Marin, et compte tenu du partenariat privilégié entre nos deux structures, il est proposé d'offrir l'ouvrage de référence « Le guide ornitho de Delachaux », d'une valeur de 32 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le don des lots prédéfinis issus de la boutique de l'oiseau, au bénéfice du jeu concours organisé par la Réserve ornithologique dans le cadre des 50 ans

- **DE VALIDER** le don d'un exemplaire de l'ouvrage de Delachaux à l'équipe du Parc naturel marin dans le cadre du partenariat privilégié
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 07/04/2023
Qualité : PRESIDENT



Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 11 avril 2023